



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 07/05/2020

Votre annonce n°**20-61354** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 75, 92, 94**

Annonce No **20-61354**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, Numéro national d'identification : Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue HENRI BARBUSSE, Point(s) de contact : Direction des Achats et de la Commande Publique, 93300, aubervilliers, F, Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.maximilien.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestation de mise à disposition d'intérim de personnel infirmier et aide-soignant pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.)

Numéro de référence : CCAS 01-20

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79624000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre a pour objet la prestation d'intérim de personnel infirmier et aide-soignant pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.). L'accord-cadre est passé à prix unitaires, lesquels seront appliqués aux quantités réellement exécutées, sur la base du prix unitaire mentionné au Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique : Montant minimum : pas de montant minimum Montant maximum : 100 000 euros HT Le C.C.A.S. d'Aubervilliers n'est engagé, sur toute la durée de l'accord-cadre, que sur le montant minimum. Le montant maximum ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien le C.C.A.S. d'Aubervilliers.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Mise à disposition de personnel

II.2) DESCRIPTION**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79624000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 79625000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la ville d'Aubervilliers

II.2.4) Description des prestations : L'accord-cadre a pour objet la prestation d'intérim de personnel infirmier et aide-soignant pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.). La description des prestations attendues figure au Cahier des clauses particulières (CCP)**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 5

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2020. Il est renouvelable par reconduction expresse par périodes successives d'un an, deux fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2022. Les titulaires seront informés de la reconduction de l'accord-cadre par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant l'échéance

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre, multi-attributaires, à bon de commande conformément aux articles R2162-2 à R2162-6 du Code de la commande publique. La méthodologie d'attribution des commandes est précisée à l'article 3.2 du CCP. Le nombre d'opérateurs économiques retenus pour l'accord-cadre multi-attributaire sera de cinq au maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures.

Mots descripteurs : Mise à disposition de personnel

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre : 5

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
22 juin 2020 - 16:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 22 juin 2020 - 16:01
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
La facturation en ligne sera acceptée
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL, 7 rue Catherine PUIG, MONTREUIL, F
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTREUIL, 7 rue Catherine PUIG, MONTREUIL, F
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
7 mai 2020

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 20101#0001

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 juin 2020

Objet de l'avis : prestation de mise à disposition d'intérim de personnel infirmier et aide-soignant pour le service de soins infirmiers à domicile (s.s.i.a.d.)

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

